

On lit dans l'Emancipateur : A nous apprenons la mort de Barbe Canelet, la maîtresse de Lardoux.

Il y a longtemps que l'émancipation n'a été aussi complète que celle de Barbe Canelet. Elle avait sa raison, elle avait sa conscience, elle avait sa dignité, elle avait sa dignité, elle avait sa dignité.

La réunion de Saint-Pol. — On lit dans le Pays de Calais : La réunion de Saint-Pol a été de tout point conforme aux prévisions.

Encore une remarque importante : On sont les fameuses 70 voix de majorité. M. Marmontan a dit : Nous n'avons pas une seule voix de majorité.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES de 4 janvier. — Arthur Thibierge, rue d'Alma, 34.

Etat-civil de Valenciennes. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES de 4 janvier. — Paul Chéreau, rue de Valenciennes, 10.

Etat-civil de Valenciennes. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES de 4 janvier. — Paul Chéreau, rue de Valenciennes, 10.

Convois funèbres et Obits. Les amis et connaissances de la famille CAROUL, qui par suite, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur Robert-Louis Joseph CAROUL, sont priés de se rendre à la maison mortuaire, place de la Liberté, 22.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Pas-de-Calais. La réunion de Saint-Pol. — On lit dans le Pays de Calais : La réunion de Saint-Pol a été de tout point conforme aux prévisions.

FAITS DIVERS. Une tournée de M. Cumberland. — Le lieutenant de vaisseau, M. Cumberland, qui a été nommé à la tête de la commission d'enquête sur les événements de la guerre de 1870-71, vient de rentrer à Londres après un fructueux voyage en Allemagne et en Russie.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

Belgique. Les trompeurs. — La réunion des libéraux qui ont constitué l'Union démocratique (groupe Goblet), devait avoir lieu le dimanche 6.

Belgique. L'élection de Namur. — Dans son audience d'hier 5 janvier, la deuxième chambre de la cour suprême avait à examiner le pourvoi du bourgeois M. de Malander, et des citoyens, M. de Malander, de Namur, et de la ville de Namur, demandeurs en cassation d'un arrêté rendu par la cour d'appel de Gand, chambre des mises en accusation, qui les renvoyait devant la première chambre de la cour d'appel de Namur.

DERNIERE HEURE. (De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL) Conseil des ministres Paris, 6 janvier. — Le conseil des ministres